

Chers collègues,

L'année passée nous nous sommes rencontrés dans des mouvements de **grève**.

Fort heureusement, à la Cour de justice nous ne nous sommes pas heurtés, comme ailleurs, à des discordances entre OSP autour de la grève.

Mais avant de se féliciter, il faut s'interroger : *quid* d'un courant silencieux de collègues qui ne répondent pas aux appels de grève ? Un problème à ne pas sous-estimer !

La procédure de **réforme** du statut entamée en 2011 est encore loin d'être achevée.

Sous le signe d'**économies budgétaires**, une **réduction des effectifs** est déjà en cours: face à une charge de travail toujours croissante, nous sommes appelés à faire **plus** avec **moins** de moyens.

La réforme qui est en cours va dans le sens de la **régression sociale**. Alors qu'en Europe le **chômage** grimpe, la Commission européenne fournit le *mauvais* exemple, en supprimant des emplois et en faisant travailler les actifs plus longtemps, pour une pension moindre.

Les **États membres**, quant à eux, affichent des positions alarmantes, qui vont bien au-delà de la proposition de la Commission.

Entre temps, en attendant que le Conseil Européen trouve un compromis peu probable sur les perspectives budgétaires la procédure de réforme de notre statut piétine.

Le nouvel an hérite donc la menace d'un conflit social majeur. Mais, plutôt que d'exprimer des espoirs, agissons ! Les acteurs de l'histoire c'est vous mêmes, fonctionnaires, agents et retraités des institutions. Prenez votre avenir en main !

Les prémisses de cette réforme sont simples : les salariés sont appelés à payer la facture d'une crise qu'ils n'ont pas provoquée. Cette crise trouve son origine dans les marchés financiers et dans la dette publique, qui sert de **prétexte** pour apporter au marché du travail des ajustements structurels.

Sous le mot d'ordre « **compétitivité** » dans un contexte mondialisé, l'objectif déclaré est de pouvoir disposer d'une main d'œuvre moins chère et plus flexible.

La politique d'austérité, ce n'est pas de la « **solidarité** » ; les revenus auxquels nous sommes appelés à renoncer ne profiteront pas aux plus démunis !

La solidarité, ce n'est pas non plus de la **compassion** ; la solidarité est une attitude **active**, **combative**, visant à améliorer globalement la position de tous ceux qui vivent ou qui veulent vivre de leur travail.

Il serait naïf de croire que, par une tactique plus « futée », la Commission aurait pu éviter une réforme du statut ou que la réforme du statut aurait pu éviter l'écueil du débat sur le *MFF*.

La Commission a pris clairement position pour les politiques d'austérité et, dans un souci de cohérence, elle n'aurait pas pu y échapper elle-même.

Mais, si elle appliquait une politique d'austérité de la même intensité que celle qu'elle impose à certains États membres, elle risquerait de casser son propre appareil.

Dans le cas de son propre service public, la Commission essaye de ne pas aller jusqu'au bout de sa logique (voir les formules récurrentes du Vice-président Šefčovič : « *We must not break the machine* », « *We must strike the right balance* »). Au clair, la Commission a peur de notre capacité de mobilisation.

EPSU-CJ, créée en 2007, a honoré la cause syndicale. EPSU-CJ n'a pas été conçue pour rester isolée du mouvement syndical des autres institutions. Reconstruire l'unité syndicale était un but déclaré dès la création de notre syndicat.

Mais cette unité ne pourra pas se faire au prix de sacrifier notre acquis le plus précieux: la démocratie, c'est à dire notre capacité de décider nous-mêmes en rendant des comptes aux collègues de notre institution, qui nous offrent la légitimité de parler en leur nom.

L'**unité** syndicale est un objectif à poursuivre à travers la démocratie. Elle ne peut pas être utilisée comme un argument massue pour court-circuiter la démocratie. « **Unité** syndicale » ne peut pas signifier l'imposition d'une section syndicale, par hasard plus grande, sur une section syndicale d'une institution plus petite.

Notre acquis démocratique n'est pas négociable.

Cette année-ci sera également une année d'**élections du comité du personnel**.

Il est temps de rajeunir et d'enrichir notre équipe syndicale. C'est aux plus jeunes de prendre la relève. Plus vous êtes jeunes, plus vous êtes menacés par cette contre-réforme que nous préparent les institutions politiques.

Personnellement, je prends bientôt ma retraite, mais je ne quitte pas le terrain. J'ai la chance de pouvoir prendre ma retraite tôt, dans les conditions de l'ancien statut. Mais je pars en même temps avec un sentiment d'insatisfaction, pour ne pas avoir pu sauvegarder ces mêmes conditions pour les générations à venir.

Le cours de l'histoire dépendra de vous-mêmes.

Brisez le cercle vicieux du défaitisme qui mène à la défaite ! Renforcez votre syndicat !

Je poursuis l'activité syndicale, pour assurer le fonctionnement du syndicat, mais c'est à vous, les plus jeunes, de vous mettre au premier plan de l'action.